

Notre syndicat réclame la poursuite de résorption de l'emploi précaire dans l'établissement. En tenant compte de la situation budgétaire critique de notre institution, notre requête porte sur la mise en stage des contractuels qui totalisent plus de 4 ans de CDD sur des emplois permanents, conformément à la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire. Elle concerne seulement une vingtaine de personnes recrutées en 2010 en ajoutant les agents qui ont subi un report de stagiairisation pour des raisons plurifactorielles. Cette revendication est réaliste, objective et raisonnable. Présentée en conseil de surveillance, cette sollicitation a été en partie rejetée deux jours plus tard en séance du CTE. La sentence est tombée : **Seulement 1/3 de l'effectif réclamé en sera bénéficiaire.** Cette mesure injuste est inacceptable ! Elle touche de nouveau des agents tous issus de la catégorie socioprofessionnelle la plus défavorisée. En guise d'économies, la précarisation des agents est devenue une variable d'ajustement.

La titularisation de ces 20 agents représenterait un coût pour l'institution d'environ 30000 euros. On est loin de la gabegie financière liée au 1^{er} projet de site unique, projet architectural qui a coûté la coquette somme de 2 millions 300 000 euros et qui n'a pas abouti. Dix années seront nécessaires pour rembourser cet emprunt, véritable gâchis pour un projet avorté !

La pétition que nous avons fait circuler dans les unités a recueilli environ 200 signatures. C'est bien, mais insuffisant.

L'accès à l'emploi statutaire doit être défendu par tous les personnels, contractuels et titulaires. Nous devons tous en prendre conscience et se mobiliser. Pourquoi ?

Si l'accès aux carrières de la fonction publique est compromis, le recrutement en CDI deviendra la norme avec des conséquences fâcheuses et funestes.

C'est notre système de retraite par répartition, basé sur la solidarité intergénérationnelle (les actifs cotisent pour les retraités), qui sera mis en péril.

C'est un système de retraite par capitalisation qui nous sera imposé avec les aléas boursiers que nous connaissons tous. Notre pension de retraite sera bien incertaine.

**Alors plus que jamais, luttons tous ensemble pour un
objectif commun !**